

Catastrophe Humanitaire Au Yemen: Honte à l'Humanité

Six Ans
(26 Mars 2015 – 26 Mars 2021)



**Years
of WAR
on
YEMEN**

٦ سنوات من العدوان على اليمن



www.ntfo.org.ye



00967-773433737



NTFOYemen@y.net.ye
NTFO.Yemen@gmail.com

COPLICITE POLITIQUE

1. A l'entame de la 7ème année de la guerre menée contre le Yémen par la coalition, les Etats Unis, l'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis en tête et en collaboration des pays arabes et occidentaux dont le Royaume Uni en tête, la guerre a fait des milliers de victimes civils, enfants et femmes, selon les rapports des Nations Unies et organismes internationaux neutres. Ces rapports documentent ces crimes commis de façon délibérée contre les civils et les biens de caractère civil dans les villages et les villes yéménites. Tels crimes restent une honte sur le front de l'humanité vu de leur terreur jamais vue dans l'histoire des guerres : des bus d'écoles pour enfants, des salles de funérailles et de cérémonies de mariage, des mosquées, des écoles, des maisons, des monuments historiques, de même que le blocus terrestre, aérien et maritime appliqué sur tout le peuple de façon illégale à toutes les lois et chartes internationales et aux décisions du Conseil de sécurité relatives.
2. Tout cela se déroule en parallèle avec de soutiens directs à des groupes terroristes dans le Yémen, surtout ceux que le gouvernement de Sanaa a pu chasser (de genre d'AL-Qaïda ou de Daesh) de tous les gouvernorats sous son contrôle (comptant 30 millions d'habitants, soit 80% de la population).
3. Comme nous le savons à l'appui des rapports des intelligences occidentales que le Yémen devint une terre fertile pour le terrorisme dans la péninsule arabique, il fallait présenter tout soutien aux efforts du gouvernement de Sanaa pour lutter contre tels groupes dispersés dans l'Arabie Félix depuis des décennies. Malgré tout, les héros de l'armée, des comités populaires et des hommes de tribus tous dignes avec de sacrifice ont pu totalement neutraliser ces groupes.
4. Cela se passe avec un soutien direct (avec argent et toute sorte d'armes terrestres ou aériens) de la part des pays de la coalition aux groupes terroristes, surtout lors du combat de la purification de ces groupes ; cela a été clair, en particulier dans les gouvernorats d'Al-Jawf et Al-Baydha, fiefs de ces groupes. Ceci a été révélé par les rapports d'intelligence et médiatiques neutres dont le dernier fut celui de CBB avec des enregistrements documentés dans les camps des groupes terroristes vus avec leurs drapeaux côte à côte des mercenaires des pays de la coalition ; ces groupes recevaient des armes, de l'argent avec tout soutien aérien direct surtout dans des sites lors du combat de la purification contre le terrorisme. Tel soutien continue dans leurs nouvelles positions à Shabwa et Hadhramaut à l'est du Yémen sous le contrôle de la coalition. En dépit de la réclamation, de la part de la coalition, de la guerre contre le terrorisme dans la région, ces pays de la coalition font la guerre fatale côte à côte avec ces groupes contre le Yémen torturant et tuant des civiles des détenus dans de diverses régions.
5. Dernièrement révélée la participation actuelle de certains pays dits innocents du sang des yéménites, des rapports récents ont documenté l'existence des agents du service de renseignement britannique, ce qui fut un des cercles de complot, voire la participation sans doute dans les crimes contre l'humanité et le territoire du Yémen, des crimes consommés.
6. Le tout se déroule malgré les voix augmentant dans la communauté internationale appelant à la nécessité de mettre fin immédiate à la guerre criminelle au Yémen, surtout qu'il y ait point dans les horizons de victoire à la coalition malgré les armements mondialement interdits utilisés contre le peuple yéménite.
7. Le gouvernement de Sanaa a tant présenté des initiatives sérieuses de paix justes préservant à toute partie ses droits et ses réclamations ; chaque initiative était accompagnée d'une annonce présidentielle de halte de feu d'un seul côté, voire portant quelques désistements sauf pour les violations et crimes contre l'humanité. Cependant, ces initiatives ont été refusées malgré l'échec militaire pour la coalition ; à l'encontre, la coalition y répond soit par l'escalade militaire ou bien par des propositions faibles que l'on peut appeler simplement "de capitulation" demandant au Yémen de rester sans souveraineté, sans indépendance, voire "un aveugle partisan" n'ayant pas droit au développement économique et infrastructurel, ni au niveau étatique sécuritaire, militaire ni démocratique ni agricole; le tout pour couvrir l'échec de ces pays au niveau militaire. Bref, il s'agit des propositions délivrant les décisions de pays, à savoir le Yémen, à ceux habitant dans les hôtels de Riyad avec de l'argent du fait d'être mercenaire ; un seul but claire pour la coalition de la guerre: opposer fortement la construction du pays républicain démocratique, le Yémen doit rester faible sans pouvoir de

prendre de décision, sans développement, sans place. La coalition voit que le pays, s'il est fort, ceci est une menace pour les pays voisins, c'est pourquoi il doit rester soumis au service de l'agenda externe voisin ou autre. Le peuple yéménite digne n'y admet point, il a donné de sacrifices, de martyres pour le combat de la dignité de la patrie et de son peuple qui a tellement lutté pour la stabilisation de la région avec de bons rapports mutuels avec tous les Etats en tout respect, ainsi que pour le développement du pays.

8. Il en est temps, après six ans de guerre, à ces voix libres et honnêtes dans le monde entier de quitter le silence honteux au niveau humanitaire vis-à-vis de cette guerre inéquitable que la communauté internationale a ignoré simplement contre le sale argent saoudo-émirati ; ceci fait « honte » à tels gouvernements au passage de l'histoire. Victoire aux personnes dignes, libres et directes!

SITUATION ECONOMIQUE

9. Dès le début des opérations militaires, avec les restraints tyranniques (blocus et autres), de la part des pays de la coalition contre le Yémen, à savoir le 26 mars 2015, il en était claire que le secteur économique fut en tête des cibles à viser intentionnellement par raids aériennes. Résultat : situation économique est détruit, ce qui est reflété sur le mode de vie des citoyens souffrant énormément aujourd'hui.
10. Les pays de la coalition ont occupé un certain nombre de régions dans le sud de la patrie et peu dans le nord (Marib). Ils y ont contrôlé le secteur le plus dynamique, celui du pétrole et du gaz ainsi que les ports maritimes, aériens et terrestres, les gérant au mauvais gré. La coalition a intentionné de pratiquer des politiques méthodiques au service de ses intérêts détruisant l'économie nationale, ce qui a touché directement négativement la vie de millions de citoyens.
11. Les pays de la coalition ont causé de dégâts graves aux capacités productives du Yémen, malgré les appellations des organismes des Nations Unies à neutraliser le secteur économique yéménite et à éviter de l'utiliser comme moyen de guerre, car « viser l'économie » est compté comme un crime de guerre selon les lois et régulations du droit international.
12. La production dans toutes les activités économiques se trouve aux taux de développement négatifs, voire aux plus bas depuis les six ans de l'agression en mars 2015 au mars 2021, elle en est subie de grosses pertes. La raison de cela se base sur les procédures des restraints arbitraires appliquées sur le Yémen par les pays de la coalition. Il en est comme ainsi :
- Le fait de viser, au niveau méthodique voire direct, l'infrastructure et les institutions de l'état ; détruire les plantes commerciales, industrielles, agricoles, animalières et poissonnières, soit publiques ou privée.
 - Le contrôle sur la Banque centrale suite à son transfert de son siège principal pour Aden, et l'arrêt de délivrer les salaires aux fonctionnaires de l'Etat.
 - Le blocus terrestre, maritime et aérien appliqué sur l'activité économique, et soumettre l'importation des gaz, pétrole, diesel, matières alimentaires et médicaments à des mesures abusives.
 - Viser le capital national par occuper les revenus pour but de saignée d'argent.
 - Causer de l'inflation pour l'offre monétaire par l'impression de milliards de notes monétaire illégales, adopter des politiques financières et monétaires visant l'affaiblissement de la monnaie nationale.
 - Viser les pêcheurs yéménites sur la côte de Midi à Nashttoun, tuer des centaines d'eux, faire couler des bateaux de pêche, se conduire avec désordre dans les points de pêche yéménites existant dans les eaux territoriales yéménites en employant des moyens internationalement interdits. De même pour la pollution de l'environnement maritime.

IMAGES DES STATISTIQUES D'INSTALLATIONS ECONOMIQUES

PREMIÈREMENT : ciblage des installations industrielles et productives

13. Les plantes économiques productives ont connu d'énormes pertes pendant les six ans de la guerre dû à la prise pour cible directe par les centaines de raids aériennes et maritimes ; il s'agit également de la vise indirecte dû au blocus et aux mesures abusives. Ceci a diminué la production, le marché local n'a pas pu couvrir le besoin de la consommation car tout ou presque s'est arrêté de fonctionner. Le but de la coalition devint clair : affamer et tuer le peuple yéménite. Les destructions effectuées de façon méthodique sont soulignées comme ainsi :



- Destruction et endommagement des : 15 aéroports, 16 ports maritimes, 307 stations de génération d'électricité, 551 réseaux de télécommunication, 2288 réservoirs et réseaux d'eau, 1978 plantes et institutions publiques, 4764 rues et ponts.
- Destruction et endommagement des : 395 usines, 292 pétroliers, 11387 plantes commerciales, 416 plantes de poulaillers et bétail, 7495 moyens de transport, 464 bateaux de pêche, 904 stocks d'alimentation, 394 stations d'essence, 680 marchés locaux, 815 camions porteurs d'alimentation... avec de centaines de victimes et blessés.
- Destruction et endommagements de plus de 150 entreprises d'investissement, arrêt de travail à une bonne centaine de compagnies commerciales qui ne fonctionnent plus ni d'activités ni de projets ou programmes économiques ou d'investissement.

14. Estimations de pertes (en U.S. Dollars) chez les secteurs de production et économiques pendant les six ans de guerre contre le Yémen :

- Dans le secteur d'Electricité : 10 milliards et 600 millions \$ US;
- Dans le secteur de Pétrole et de Gaz : 45 milliards et 483 millions \$ US;
- Dans le secteur de l'Agriculture : 111 milliards, 279 millions et 270 mille \$ US;
- Dans le secteur de la Pêche : 10 milliards U.S. Dollars;
- Dans les secteurs de Transport maritime, aérien et terrestre : 7 milliards \$ US;
- Dans le secteur de Télécommunications et de la Poste : 5 milliards, 452 millions et 572 mille \$ US;
- Dans les deux secteurs des Eaux et Environnement : 383 milliards, 646 millions et 369 mille \$ US;
- Dans le secteur de Tourisme : 5 milliards \$ US;
- Dans le secteur d'Aviation et de météorologie : 5 milliards et 277 millions \$ US;
- Dans l'Autorité nationale des affaires de Transport publique terrestre: 207 millions et 346 mille \$ US;
- Dans le secteur de Routes et Travaux publiques : 3 milliards et 300 millions \$ US.

15. Quant au secteur privé au Yémen, il s'agit d'énormes pertes pendant les six ans de guerre, il en est estimé, selon un rapport de gouvernement, à entre 25 et 27 milliards \$ US. Il en est essentiellement dans les secteurs des : Commerce de la vente en gros, restauration et hôtellerie ; ces deux derniers ont souffert le plus de pertes avec une proportion de 18%. De suite, viennent les secteurs des Transport, Stockage et Télécommunications avec 16%. Le secteur de la Construction avec 11.5%. Finance, Assurance et bien-fonds avec 9.6%. Agriculture et Pêche avec 9%. Ensuite, le secteur de l'Industrie transformationnelle avec 8%.

16. Les pays de la coalition dont les Etas Unis, l'Arabie Saoudite et les Emirats Arabes Unis en tête, avec leurs partisans de groupes armés avaient l'intention de choisir les zones industrielles pour espace de fronts.

Hudaydah en est un exemple, toutes les plantes industrielles, commerciales et productives ont été visées par ces pays de la coalition et leurs mercenaires. En conséquence, plus de 27 mille ouvriers et ouvrières ont perdu leurs métiers, ils ont été licenciés suite à la destruction et à l'endommagement de telles activités d'investissement. Ceci a directement touché la vie des milliers de familles qui dépendaient entièrement de ces activités. De même, l'infrastructure et les établissements économique et commercial ont été détruits ou gravement endommagés dans de divers gouvernorats. Il en devient certes que le Yémen souffre aujourd'hui d'une catastrophe humanitaire aiguë, il passe en phase cinquième de la famine, selon la classification mondialement connue.

DEUXIÈMEMENT : Transfert du siège de la Banque centrale, gel de tout mouvement de fonds, arrêt du paiement des salaires:

17. La décision de septembre 2016 de transférer la gestion de la banque centrale vers la ville d'Aden occupée par l'Arabie Saoudite et les Emirats Arabes Unies, et puis de perturber ses fonctions dans la capitale Sanaa n'était qu'un complément à la série des crimes visant, non seulement, à frapper l'économie nationale et la stabilité monétaire, mais aussi à resserrer le siège et à restreindre les conditions de vie du citoyen yéménite. Ce transfert fait une violation remarquable à la constitution yéménite et à la loi relative à l'établissement de la Banque Centrale du Yémen. Il en est clair que ses fonctions ne deviennent qu'au service de la coalition qui domine 90% des revenus de la République du Yémen. Ce transfert n'a pas servi le peuple yéménite, les salaires publics se trouvent en arrêt pour les civils, militaires et retraités.
18. Plus d'un million et deux cent mille employés de l'Etat ne touchent plus leurs salaires depuis le transfert du siège de la Banque centrale de la capitale Sanaa au gouvernorat d'Aden en août 2016. La question des salaires est en effet liée, depuis cette date, à des calculs politiques internationaux et à des calculs et intérêts des partis et des régionalistes. Et cela arrive à une période où les fonctionnaires souffrent de guerre et des conditions de vie critiques et déplorables. De plus, les institutions gouvernementales sont alors incapables de fournir leurs services de bases aux citoyens, tandis que le soi-disant gouvernement de Hadi continue de monopoliser les revenus pétroliers et gaziers tout en refusant d'assumer la responsabilité de payer les salaires des employés.
19. A l'époque où la Banque Centrale existait à Sanaa durant la direction du Comité Suprême Révolutionnaire, la Banque délivrait les salaires à tous les fonctionnaires publics dans les deux secteurs civil et militaire dans toute la République du Yémen, elle délivrait également les besoins nécessaires à certains (de genre hospitalisations). Suite au transfert de la Banque Centrale pour Aden en septembre 2016, le gouvernement dit Gouvernement de délivrance se trouvait en déficit pour payer les salaires dû aux revenus nationaux minimes qui ne couvrent que 8.5% de salaires conformément au budget de 2014.
20. Les impacts économiques résultant du transfert de la direction des opérations de la Banque Centrale de la capitale Sanaa au gouvernorat d'Aden au mois de septembre 2016 :
- La suspension de payer les salaires à un million deux cent cinquante salariés environ dans la fonction publique;
 - La contradiction touchant la confiance de la communauté non seulement yéménite mais aussi internationale suite aux conséquences de la décision du transfert dont de dégâts sociaux, particulièrement lorsque Hadi et le Gouvernement de Riyad ont échoué de regagner la stabilisation [surtout sécuritaire] à Aden;
 - L'effet négatif direct sur les compagnies et institutions, commerçants et hommes d'affaires qui n'arrivent plus d'importer de marchandise, dû à l'absence de la confiance au niveau des relations;
 - L'effet négatif sur le système bancaire dans bien de gouvernorats à cause de l'absence de la liquidité;



- L'affaiblissement du pouvoir d'achat vis-à-vis d'autres monnaies;
- L'augmentation de prix des produits, la plupart des individus ne peuvent plus assurer leurs besoins nécessaires. C'est pourquoi les taux de pauvreté ont connu une croissance remarquable. Quelques produits sont disparus, de plus de l'augmentation de prix de façon grave;
- Le taux de chômage a augmenté à cause la fermeture de beaucoup de compagnies, usines et établissements;
- La banque Centrale à Aden a exprès arrêté les dues périodiques pour Sanaa et les gouvernorats sous contrôle du Conseil politique pour couvrir les dépenses administratives et les intérêts propres aux déposants, ce qui a fait de crise pour les banques yéménites de ne pas pouvoir assurer leurs engagements; faudrait signaler qu'il existe 85% d'établissements du secteur bancaire yéménite en tant que marché de consommation commerciale et vue des transactions financières, mandats locaux et externes avec de liquidité monétaire;
- La banque Centrale à Aden a restreint les chèques de transactions financières locales et externes pour but de les contrôler, voire prédominer les réseaux des Western Union, MoneyGram, SHiFT et autres, du prétexte "permis de travail". Faudrait mentionner que 27% de la population profitent de telles transactions.

21. En réponse à l'accord de la Suède, le Cabinet de ministres à Sanaa a délivré un décret relatif à l'exécution de l'initiative établie par le Conseil politique suprême relative à l'ouverture d'un compte spécial dans la branche de la banque centrale à Hodeïda, réservé aux revenus et rentes des ports maritimes des : Hodeïda, al-Salif et Ras-Issa, compte duquel faudrait payer les salaires de tous les fonctionnaires, conformément aux ententes conclues à Stockholm au niveau économique.
22. Le gouvernement de Sanaa a appelé les Nations Unies à effectuer son devoir au sérieux, et demandé à l'Arabie saoudite et aux Emirats avec leurs mercenaires de s'engager à régler le déficit estimé entre le total des salaires et le solde collecté sur le compte des salaires. Ces deux pays n'ont pas respecté leurs engagements et ont continué de piller les rentes du pétrole, du gaz et des revenus des ports maritimes.

TROISIÈMEMENT: Embargo terrestre, naval et aérien sur les activités économiques

23. Le blocus extensif terrestre, maritime et aérien, ainsi que les mesures abusives depuis six ans, le tout a fait subir le pays. La coalition continue à fortement clôturer et interdire les produits nécessaires et vitaux au peuple yéménite. La coalition a imposé ces mesures et créé des difficultés et obstacles causant d'énormes pertes vis-à-vis des compagnies maritimes internationales lors de l'arrivée exceptionnelle aux ports yéménites ; des amendes sont imposées à ces compagnies et aux importateurs contre attente et non décharge à temps. Ainsi, les compagnies de maritimes internationales abandonnent de faire de cargos pour les ports yéménites. De même, les prix de cargos importés augmentent, il en est ainsi pour les produits importés de genre alimentation et médicaments, et une pénurie étrange dans le carburant et ses dérivés. Le tout fait souffrir les citoyens yéménites dû à la crise grave au niveau de la fonction des hôpitaux, usines et transport.



24. Ces restrictions ont poussé les commerçants à expédier les marchandises, d'abord, vers les ports des pays voisins, en particulier celui de Dubaï, puis les transporter par la route pour atteindre les ports terrestres du Yémen, notamment celui d'al-Waddi'a. De là, les camions de transport devaient prendre des routes dans des zones d'affrontements militaires. C'était risqué, car certains de ces envois ont été soumis à des chantages pour pouvoir passer par le port d'al-Waddi'a à destination de Marib, puis vers Sanaa et les autres

gouvernorats; d'autres ont été pris pour cible sur la route par l'aviation saoudienne. Cette alternative n'était donc pas la bonne solution, elle était coûteuse, voire risquée, ce qui a pareillement contribué à la hausse considérable des prix dans les marchés locaux aggravant ainsi la souffrance des citoyens.

25. Le blocus appliqué par les pays de la coalition sur le port de Hodeïda a mené à l'augmentation sur le coût de transport ce qui a fait une pénurie sévère sur le carburant dû à la détention des tankers pétroliers interdits d'avoir accès au port de Hodeïda en payant plus d'amendes pour le retard. Ceci a fait de paralysie total et aggravé la situation humanitaire : arrêt de fonctionnement dans les secteurs de service et de santé. L'estimation de la période de la détention aux tankers dépasse 1500 jours, au total d'amendes de 29 millions de dollars.
26. Le blocus ainsi que l'épidémie de Covid-19 ont aggravé fortement la situation économique. Les transactions et mandats financiers ont baissé de 80% durant le premier semestre de l'an 2020 : licenciements, paralysie des activités industrielle et commerciale existant à 70%, ce qui a mené à la perte de métiers pour 80% d'employés dans le secteur privé, passant à 90% vu les mesures de lutte adoptées contre le Coronavirus.

QUATRIÈMEMENT: Saisie et épuisement des ressources financières

27. La coalition contre le Yémen (les Etats Unis, l'Arabie saoudite et les Emirats arabes unis en tête) a travaillé pour arrêter les exportations du Yémen en pétrole et en gaz ainsi que les recettes en devises étrangères. En plus de l'arrêt des opérations de la banque mondiale au Yémen, estimées à environ un milliard de dollars par an, et de l'épuisement des réserves de trésorerie auprès de la banque centrale du pays, ils ont procédé à la diminution des transferts d'argent en devises étrangères vers le Yémen, à la fermeture des bureaux des organisations, des ambassades, des missions étrangères et des attachées commerciaux internationaux au Yémen, ainsi qu'à la suspension des projets de développement.



28. Le contrôle de la coalition sur le secteur pétrolier a primé l'Etat Yéménite 75% de ses revenus que le trésor public recevait, même en monnaies étrangères. Faudrait souligner que le Yémen produit plus de 18 millions de barils de pétrole brut en 2018, au prix total d'un milliard de dollars. En 2019, la production du pétrole brut a atteint 29 million et 692 mille barils, au prix total de deux milliards et 300 millions de dollars. Pour l'an 2020, la production a atteint 31 millions et 620 mille barils, l'équivalent de deux milliards et 24 millions de dollars.
29. Tous les revenus du pétrole et du gaz sont sous contrôle de l'Arabie saoudite et les EAU, leurs mercenaires qui les ont vendus avec cinq milliards et 620 mille de dollars entre 2018-2020. Il s'agit d'énormes sommes qui devraient couvrir les salaires des fonctionnaires ; ces sommes étaient déposées dans la Banque Al-Ahli en Arabie saoudite et sont exploitées par la coalition, et pour le blocus.
30. Ce pillage à la richesse du Yémen (pétrole et gaz) par les pays de la coalition continue jusqu'à la rédaction de ce rapport. La coalition pratique de l'extorsion politique lorsqu'elle détient les tankers et applique le blocus extensif visant directement les secteurs productifs et économiques, ce qui a mené à la souffrance dure subie par les citoyens.
31. Les pays de la coalition contre le Yémen ont transfert toutes les importations commerciales de Hodeïda au port d'Aden. Des transferts de crédits, dons et rentes ont été virés aux successorales de Marib et d'Aden, précisément à la Banque Centrale d'Aden. Il y existe également un dépôt de deux milliards de dollars.
32. Le gouvernement yéménite de Sanaa a positivement agi dans le cadre de l'initiative des salaires et a déposé, sur le compte prévu à cet effet auprès de la Banque Centrale à Hodeïda, les revenus des frais douaniers et de

taxes des pétroliers pour le mois de novembre 2019 : il s'agit de la somme totale de 6,212,231,986 Riyals Yéménites. Ce qui fait, de même, la somme totale de revenus déposés à la Banque Centrale, au 30 novembre 2019, de 11,863,474,243 Riyals Yéménites.

33. La coalition a continué dans le rétrécissement financier et économique contre le peuple yéménite en le privant de tous les revenus. Elle a transféré les compagnies de télécommunication de Sanaa pour Aden pour but de pillage à ces revenus les exploitant dans les opérations militaires contre le peuple yéménite. Le blocus extensif, de même, a interdit de faire entrer quelques équipements et systèmes de communication et de correspondance dans le Yémen.
34. Des centaines de plantes industrielles et productives se sont arrêtées à cause de l'abandon d'accès à des matières brutes et au carburant. Par conséquent, des milliers d'ouvriers et employés ont perdu leurs métiers, sources de vie, ce qui a augmenté le taux de chômage à 85%.

CINQUIÈMEMENT: Impression de billets de banque en dehors des politiques bancaires et économiques provoquant de l'inflation

35. L'un des causes de la grosse dette interne et externe se repose sur l'impression, effectuée par la Banque Centrale à Aden, des milliards de notes monétaires illégales sans couverture. Ceci a abouti à la croissance de l'offre monétaire, à l'inflation reflétée sur le taux montant de la pauvreté et le mode de vie en chute. Les mesures adoptées par la Banque d'Aden ne reflètent que l'état de trouble et d'échec au niveau de la direction politique financière et monétaire. La décision de l'impression de nouvelles notes monétaires ne s'applique point avec les considérations habituelles.



36. La chute du prix de la monnaie nationale se réfère aux fausses politiques bancaires adoptées par la Banque Centrale à Aden, depuis le transfert de sa direction de Sanaa pour Aden. Cette dernière a recouru à l'impression de nouveaux billets, au total d'un trillion et 700 milliards pendant les trois ans passés. A noter que le montant dernièrement imprimé dépasse plusieurs fois ce que la Banque Centrale avait imprimé dès sa fondation il y a 40 ans. Cependant, l'offre monétaire en 2015 ne dépassait pas 850 milliards de riyals.
37. Il en est claire que la chute du prix de Riyal yéménite face au dollar dans les régions de sud contrôlées par l'occupation saoudo-émiratienne, à tel point que l'échange d'un dollar atteint aujourd'hui 900 Riyals yéménites. Cela montre de l'agitation des mesures et de la corruption financière et administrative de façon énorme. Cela a causé de l'augmentation sur les prix des produits alimentaires ce qui a fait une crise humanitaire tandis que le gouvernement de Salut national à Sanaa a maintenu le prix d'échange gardant le dollar à 612 Riyals yéménites.

SIXIÈMEMENT : ciblage des pêcheurs et du secteur de la pêche

38. Les pertes dans les infrastructures du secteur de la pêche ont atteint 137 millions de dollars, le nombre de bateaux totalement détruits sur les côtes de Hodeïda et Hajja sont de 250, au total de coût atteignant 2 millions de dollars.
39. Les pertes, en conséquence de la suspension de l'exécution des projets relatifs à la pêche sur la mer rouge ont atteint environ deux milliards de dollars. En revanche, les pertes à cause de la pêche illégale sans autorisation mais sous protection des navires des pays de la coalition ont atteint plus de trois milliards de dollars.
40. L'évaluation totale des dommages environnementaux dus à la guerre : deux millions et cinq cents mille de dollars. Et les pertes des industries et services accompagnés au secteur de la pêche ont atteint plus de 21 millions de dollars.

41. Les pertes dans les frais et rentes ont dépassé 120 millions de dollars. Il s'agit également de 40 mille pêcheurs touchés à cause de cette guerre et du blocus. Il existe aussi plus de 100 salariés entre fonctionnaires et contractés qui ont perdu leurs postes dans le secteur de la pêche. De même pour plus de 21 mille de la main d'œuvres assistante.
42. Il s'agit de 45 exportateurs (soit des compagnies ou individus) des poissons et genres maritimes qui sont touchés à cause de la guerre et du blocus contre le Yémen. Il n'y existe qu'une seule compagnie d'export qui travaille, et encore au niveau limite, tandis que 50 usines et laboratoires se sont arrêtés de travailler dans l'activité de pêche, étant donné la baisse considérable de la production.
43. Plus de deux millions de citoyens sont directement touchés au niveau de leur vie à cause de la guerre menée par la coalition, surtout ceux vivant soit en ville ou aux villages étendus sur la côte de la mer Rouge.

**Les statistiques sur les installations économiques et agricoles visées par l'aviation de la coalition de guerre sous commandement saoudien dans différents gouvernorats durant les cinq années
(Du 26 Mars 2015 au 26 Mars 2021)**

Installation	Ampleur des dégâts Entre destruction totale ou partielle	Observations
Réservoir et Pompe à Eau	2.228	Comprend puits, pompes, réservoirs, réseaux d'eau, projets d'irrigation
Usine	395	Comprend usines de toutes sortes ainsi que des ateliers de fabrication
Champ Agricole & Matériel agricole	7.191	Tous les types de fermes, les pépinières agricoles et matériel agricole
Marché	680	Comprend marchés officiels et populaires et complexes commerciaux
Moutons et bétail & ferme de volaille	516	Comprend moutons, vaches, chameaux, ânes ainsi qu'élevage de poules et couvoirs.
Etablissement commercial	11.387	Comprend magasins de commerce et supermarchés
Camion d'approvisionnement	815	Grosses voitures transportant des aliments tels que céréales, blé et autres produits de consommation pour les citoyens
Entrepôt d'aliments	904	Graines de toutes sortes : blé, farine, farine entière et autres aliments
Aéroport	15	Comprend pistes d'atterrissage et de décollage, salles d'attente, appareils de navigation aérienne d'aéroport et logements du personnel.
Ports	16	Comprend trottoirs, administrations et leurs installations alliées telles que des entrepôts des organisations internationales et des grues.
Bateaux de pêche	464	Comprend les outils utilisés par les pêcheurs tels que les petits bateaux de pêche, les engins et les filets.
Station-service	394	Comprend réservoirs de carburant, pompes et ses locaux.
Camion-citerne	292	Comprend camions, locomotives transportant des dérivés du pétrole et du gaz qu'ils distribuent aux stations-service
Installations touristiques	367	Comprend lieux, sites, musées et autres. .
Moyens de transport	7,495	Cars and buses for passenger transport

SITUATION HUMANITAIRE

La Santé:

44. Le Yémen reste toujours la pire catastrophe humanitaire au monde. Plus de 24 millions de personnes ont besoin d'une forme quelconque d'assistance humanitaire, dont 20 millions sont exposés à l'insécurité alimentaire, et 14 millions ont besoin d'une intervention humanitaire urgente.
45. De nombreux hôpitaux et centres de santé manquent toujours de matériels sanitaires et de médicaments, notamment en ce qui concerne la dialyse et les maladies chroniques. D'autres hôpitaux ont cessé de fonctionner puisque le matériel médical de base et les médicaments les plus simples ne sont plus disponibles. C'est ainsi que le port de Hodeïda ne reçoivent plus de navires, chargés de produits médicaux, alimentaires et de pétrole à cause des restrictions arbitraires imposées par les pays de la coalition.

46. L'accord sur la mise en place d'un pont médical pour transporter les patients yéménites nécessitant du traitement médical à l'étranger n'a pas été respecté. L'échec de cet accord, conclu entre le Ministère de la santé de Sanaa et l'Organisation mondiale de la Santé sous la supervision de la Coordinatrice humanitaire des Nations Unies pour sauver la vie du peuple yéménite, prouve un manque de sérieux de la part des Nations Unies et de leurs organisations.
47. Six ans de guerre et de siège du Yémen par les pays de la coalition ont provoqué la détérioration du système de santé, avec la complicité des Nations Unies et de leurs organisations humanitaires qui ont mal répondu aux besoins urgents des établissements de santé. Ce qui suit évoque les secteurs de santé ayant été détériorés au Yémen :
- Les pays de la coalition ont ciblé tous les établissements de santé en détruisant complètement ou partiellement plus de 600 établissements, ce qui a privé des millions de citoyens de soins de santé de base. De plus, ils ont imposé des restrictions arbitraires à l'entrée des fournitures médicales et des médicaments vitaux, en particulier pour les personnes atteintes de maladies chroniques. Ainsi, ils ont empêché les patients de voyager pour se faire soigner à l'étranger;
 - Ils n'ont pas permis au Ministère de la santé du Gouvernement de Salut national de Sanaa d'importer les fournitures médicales les plus essentielles, sachant que 93 % des appareils existants dans divers hôpitaux et centres de santé ont expiré leur durée de vie et de conservation et n'ont pas pu être réparables;
 - Les salaires de plus de 48 000 travailleurs du secteur de la santé, à l'échelon central et local, n'ont pas été payés, après le transfert du siège de la Banque centrale du district de Sanaa au gouvernorat d'Aden. Plus de 95 % des médecins et des employés de santé ont arrêté de travailler, vu qu'ils étaient obligés de se déplacer ou de quitter le Yémen; et plus de 60 % des établissements de santé sont devenus incapables de fournir des services de santé aux citoyens;
 - 7 centres de dialyse sur un total de 28 ont été fermés, et près de 15 centres sont menacés de fermeture au début de l'année 2021;
 - Absence de 98 types de médicaments non fabriqués localement, selon le nom scientifique (désignés sous des centaines de noms de marques); manque de plus de 19 types de fournitures médicales et diagnostiques; plus de 82 importateurs ont cessé de pratiquer leurs activités d'importation de divers médicaments et matériels de santé;
 - Plus de 14 sociétés pharmaceutiques ont été contraintes de fermer leurs succursales au Yémen, auquel les alliés de guerre ont imposé des restrictions arbitraires, dont notamment l'interdiction de l'importation et de l'introduction de plus de 3 619 articles et types de médicaments et de fournitures médicales;
 - L'augmentation du besoin annuel moyen de dizaines d'articles pharmaceutiques est passée de 200 à 500%;
 - Le coût des prix de médicaments ont doublement augmenté en raison de la hausse du coût du transport et des douanes imposée par les pays de la coalition de guerre, et le soi-disant gouvernement légitime dans les zones qu'ils contrôlent;
 - Le manque de médicaments et de fournitures médicales, la rareté des médicaments préventifs (vaccins, les sérums...), l'eau potable et l'accumulation de centaines de tonnes d'ordures et de déchets ont entraîné une augmentation du nombre de décès chez les patients atteints de maladies chroniques, comme le diabète, les maladies cardiovasculaires, l'insuffisance rénale et divers types de cancers;
 - Le ciblage de divers projets liés à l'environnement, tels que l'eau et l'assainissement, a conduit à la propagation de la malnutrition, en particulier chez les enfants et les femmes enceintes, et à l'infection de nombreux citoyens par diverses maladies et épidémies telles que la dengue et le paludisme. A cela

s'ajoute la réduction d'une grande partie du soutien offert par des organisations internationales au secteur de la santé;

- Augmentation de l'incidence annuelle de cancer (de 2,3% avant l'agression à 5,5% après), et ce, à la suite de l'utilisation des pays de la coalition d'armes internationalement interdites et d'armes cancérogènes au Yémen, sachant que le nombre de personnes infectées par des tumeurs cancéreuses est passé à 72 000 en mars 2021;
- Après l'agression, le pourcentage de patients fréquentant les cliniques de consultation et le service externe de dons pour un suivi régulier et une prise de la dose chimique a diminué de (20%) en raison du ciblage répété des ponts et des routes par les pays de la coalition et donc de la difficulté d'atteindre les centres de santé en toute sécurité;
- Après l'agression contre le Yémen, le service de radiologie télévisuelle (us), le service d'intervention chirurgicale et de radiothérapie ont diminué de 50%. De plus, le blocus terrestre, maritime et aérien, la fermeture de l'aéroport international de Sanaa et la rareté des ressources financières ont rendu difficile d'obtenir des sources radioactives et des accélérateurs linéaires. La radiothérapie peut être définitivement interrompue en raison de la faible efficacité de la source radioactive actuellement disponible, ce qui peut causer une catastrophe humanitaire pour les patients atteints de cancer;
- Certains services de diagnostic fournis gratuitement aux patients du centre, comme la tumeur cancéreuse, le dépistage précoce de la mammographie ont été interrompus en raison du blocus, de la rareté des ressources financières, de la difficulté à entretenir le matériel médical et à fournir des pièces de rechange;
- Le blocus, la guerre, la fermeture de l'aéroport international de Sanaa et le départ de la plupart des sociétés pharmaceutiques internationales du pays ont entraîné l'interruption de 50 % des médicaments indispensables pour les patients, en particulier les médicaments ciblés et les médicaments qui doivent être transportés à certaines températures;
- Le blocus et la rareté des ressources financières ont réduit de 80% la disponibilité des antibiotiques, des solutions intraveineuses et des médicaments essentiels.

Eau potable et d'irrigation

48. Les installations d'approvisionnement en eau, en particulier les réservoirs d'eau potable, ont été gravement contaminées par diverses bombes et munitions utilisées par les pays de la coalition dans plusieurs provinces de la République du Yémen, ce qui a conduit à l'apparition de différentes maladies, y compris le choléra qui s'y est propagé ces dernières années de manière significative, touchant des millions de Yéménites.
49. Les souffrances de Yéménites ont été exacerbées par la difficulté d'accéder à l'eau potable dont ils avaient besoin.
50. Des centaines de milliers de terres agricoles fortement dépendantes de l'eau des barrages et des barrières ont été endommagées.
51. Plus de 15,4 millions de personnes nécessitent de l'aide pour répondre à leurs besoins fondamentaux, en eau et en assainissement, dont 8,7 millions sont dans un besoin urgent. Les Yéménites sont de plus en plus contraints de recourir à de mauvais mécanismes d'adaptation en termes d'accès à l'eau potable, d'assainissement et d'hygiène, augmentant considérablement le risque de malnutrition et de maladies qui y sont liées, y compris le choléra et la dengue. La protection des civils doit rester une priorité au Yémen où sont enregistrés les niveaux les plus élevés de vulnérabilité, surtout dans les camps de déplacés, où très peu de services sont disponibles.
52. La couverture de l'eau potable propre a fortement diminué: le taux de couverture est passé de (10 % à 66 %), les services d'eau et d'assainissement ont été endommagés car les pays de la coalition de guerre contre le Yémen ont ciblé des dizaines de réservoirs, de puits d'eau et de pompes à eau à énergie solaire. La situation

est aggravée encore par les pannes d'électricité, le manque de carburant, le coût élevé de l'unité de production, l'augmentation du coût d'entretien de 95%, ainsi que par l'incapacité financière de payer les travailleurs du secteur. Les installations d'approvisionnement en eau ont également été endommagées. Les projets d'eau dans les secteurs (public, mixte et privé) ont été interrompus. Ainsi, la situation environnementale dans les villes et les zones urbaines s'est dégradée, étant donné que les déchets solides, les ordures et saletés se sont accumulées.

53. On estime que 20,5 millions de Yéménites ont besoin d'eau et n'ont pas accès à l'eau potable. Le nombre d'environ 4 millions de personnes déplacées -à l'intérieur du pays, vivant avec des proches, dans des bâtiments publics ou en plein air- a également augmenté le coût de la vie et les souffrances de la population. Beaucoup de familles, qui n'étaient pas avant la guerre dans le besoin, sont maintenant en situation d'insécurité alimentaire. Ainsi, les besoins individuels en eau et en assainissement ont augmenté de 80% pendant la guerre par rapport aux années précédentes. La souffrance du peuple yéménite a commencé après l'intervention des pays coalisés qui cherchaient à empêcher l'entrée de dérivés pétroliers indispensables à l'exploitation des pompes à eau. Ces pays ont encore mené des raids directs et délibérés sur les puits d'eau et sur les stations de pompage d'eau potable.

Education

54. Les pays de la coalition ont joué un rôle principal dans la détérioration considérable de l'éducation de base, de l'enseignement supérieure et de l'enseignement technique et professionnel dans le but de frapper les capacités éducatives et scientifiques du Yémen:

- Plus de 3 676 établissements d'enseignement ont été endommagés, c'est le nombre total des établissements éducatifs ciblés par les raids de la coalition; plus de 419 écoles ont été complètement détruites, et plus de 1 506 écoles partiellement détruites. La guerre a aussi entraîné la fermeture de plus de 756 écoles et l'utilisation de 995 écoles pour loger les personnes déplacées;
- Destruction totale et partielle de plus de 43 universités et facultés publiques et privées; enlèvement et détention de professeurs d'université dans les prisons dirigées par les pays de la coalition de guerre au Yémen; assassinat de docteurs universitaires par des organisations terroristes, des forces armées et des milices locales loyales aux pays de la coalition;
- Destruction totale ou partielle de plus de 65 instituts polytechniques (industriels, agricoles, commerciaux, marins, etc.), de collèges communautaires, centres de formation professionnelle ainsi que centres d'enseignement technique et l'atelier féminin pour le développement de la femme.

55. Les effets et les conséquences du ciblage des établissements d'enseignement au Yémen :

- Interruption du processus éducatif dans un certain nombre d'écoles, d'universités et d'instituts techniques et professionnels, dans la plupart des régions ciblées par les pays de la coalition, en plus de la grave pénurie de dépenses opérationnelles;
- Répandre la terreur et la peur parmi un grand nombre de familles pour les pousser à ne pas inscrire leurs enfants à l'éducation; Des milliers d'étudiants fréquentant des instituts et des universités ont cessé de s'y réinscrire en raison des difficultés financières;
- Une école sur cinq au Yémen ne peut plus être utilisée parce qu'elle a été endommagée, détruite ou occupée par des familles déplacées. D'autres écoles sont fermées dans des villages à cause du déplacement des familles ou des enseignants, ce qui a entraîné l'interruption du processus éducatif dans ces villages;
- Plus de 2 millions d'enfants non scolarisés actuellement, contre 1,5 million avant la guerre;
- Plus de 194 417 enseignant(e)s n'ont pas été payé(e)s depuis août 2016 jusqu'à présent;
- 4 435 409 élèves ont quitté l'école, l'éducation de base;

- L'impression des manuels scolaires est entravée, de 2015 jusqu'à la publication de ce rapport, en raison du manque de ressources financières et de la suspension du soutien financier des pays donateurs, ce qui a provoqué une pénurie importante de livres et d'autres manuels scolaires. Il s'avère que le Ministère de l'éducation souffre d'un grand déficit dans l'impression d'environ 56 615 044 livres, soit 84,8 %;
- Les grèves des enseignants, à cause de l'interruption de leurs salaires, ont conduit à l'arrêt du processus éducatif;
- Beaucoup d'étudiants souffrent d'un état psychologique difficile en raison de malnutrition, de déplacement de leurs familles ainsi que d'opérations militaires menées par les pays de la coalition dans différents gouvernorats de la République;
- Des dizaines de milliers d'enfants sont privés de leur droit à l'éducation, étant donné que leurs familles sont incapables de leur assurer le petit repas à l'école et les fournitures scolaires;
- Des centaines d'étudiants inscrits dans des universités étrangères ne peuvent plus voyager pour continuer leurs études à cause de la fermeture de l'aéroport international de Sanaa;
- Des enseignants et des professeurs d'université n'ont plus de revenus après l'interruption de leurs salaires durant la période de la guerre. C'est pour cela que beaucoup d'entre eux se trouvent dans l'obligation de pratiquer des travaux manuels pour gagner la vie de leurs enfants. Ils travaillent par exemple comme vendeurs de rue ou dans la construction pour une rémunération journalière;
- Il est devenu impossible d'envoyer des étudiants yéménites à l'étranger.

Déplacement et fuite de beaucoup de familles yéménites et non yéménites

56. Les pays de la coalition ont fait des camps de déplacés des cibles visés par leurs attaques militaires. Ils ont pris pour cible plusieurs camps de déplacement, tuant et blessant des centaines de personnes, pour la plupart des femmes et des enfants.
57. La crise humanitaire au Yémen s'aggrave chaque jour, du fait de la poursuite des frappes aériennes menées par les pays de la coalition contre les civils. De janvier à la mi-février 2021, quelque 1 896 familles ont été déplacées des gouvernorats (Hodeïda, al-Dhalae et Marib) en raison de l'intensification des combats et des raids de la coalition contre les civils qui ont fui vers des zones sûres dans les provinces de Damar, Sanaa, District de Sanaa, Hajjah, ainsi que dans les provinces de Marib et Hodeïda.
58. A la suite d'attaques directes commises par la coalition menée par les États-Unis et l'Arabie saoudite contre des villes et villages, le nombre de personnes déplacées a augmenté récemment, entre la fin de 2020 et le début de 2021. Ces attaques aveugles ont provoqué le déplacement de nombreuses familles de leurs foyers, laissant, derrière elles, tous leurs biens, fuyant vers des lieux sûrs.
59. Les données indiquent que la province de Hodeïda est la plus touchée par les déplacements de population au cours de cette période. Elle a reçu (4 495) personnes qui ont été déplacées après que leurs maisons et villages étaient les cibles des bombardements et frappes aériennes des pays de la coalition. En nombre de déplacements d'urgence pour la période du 1er janvier au 10 mars 2021, viennent Damar et Hajjah en deuxième et troisième places, tandis que le gouvernorat d'Amran a accueilli (1 984) déplacés dont (1 312) personnes lors de la récente vague de déplacement.
60. Les statistiques des autorités officielles indiquent que le nombre total de personnes déplacées entre le début de l'agression et le 10 mars 2021 s'élève à plus de (4 509 328) déplacés: environ 672 239 familles et plus de 881 280 personnes, affectées par l'agression.

Les réfugiés

61. La situation des réfugiés s'est détériorée dans toutes les régions du Yémen, à la suite de la fermeture du Bureau du Haut-commissariat pour les réfugiés (HCR) pendant plusieurs mois suivant le début des opérations de la coalition de l'agression saoudienne. Cela a été confirmé par des rapports officiels faisant référence aux plaintes

collectives des représentants des réfugiés concernant la détérioration de tous les services qui leur étaient fournis par le HCR par l'intermédiaire de ses partenaires d'exécution. Alors que le HCR transportait par voie maritime certains réfugiés du territoire de la République du Yémen, les pays agresseurs les ont pris pour cible par des attaques militaires directes, tuant et blessant des dizaines d'entre eux.

L'agriculture et le cheptel

62. En plus de la détérioration et de la destruction des milliers de vastes étendues de terres agricoles, il y a une grande pénurie de fourrage, d'entrants de production agricole tels que semences, engrais, pesticides, etc. En conséquence, la production nationale de céréales a diminué de 50%.
63. Cela a durement affecté la production agricole et animale qui contribue à 21% de revenu nationale brut de l'Etat ainsi que la commercialisation des produits agricoles et animaux au niveau local et extérieur.
64. La production du Yémen du miel authentique, qui atteignait plus de 25 000 tonnes par an dans les années précédant l'agression, a nettement diminué.
65. La poursuite de l'agression contre le Yémen a affaibli toutes les activités économiques, y compris l'agriculture, malgré la baisse saisonnière des prix de certains intrants agricoles en janvier 2021. Ainsi, les prix élevés des carburants restreignent les activités agricoles, en particulier l'irrigation, et augmentent par conséquent les coûts de production. Des études indiquent que les agriculteurs sont passés des cultures irriguées à l'agriculture pluviale; et dans ce cas, la production se réduit et repose plus sur la main-d'œuvre familiale que sur l'embauche de travailleurs.
66. Les prix de nombreux produits alimentaires au début de 2021 sont restés stables ou ont légèrement baissé par rapport aux années précédentes, mais ils dépassent encore deux ou trois fois les niveaux d'avant la crise (février 2015). Malgré la non-déclaration d'une pénurie matérielle, les prix élevés de nombreux produits alimentaires de base restent inaccessibles pour la majorité des familles yéménites.

Enlèvement, arrestation et torture dans les prisons

67. Beaucoup de citoyens, marchands, étudiants, pèlerins ou même des patients ont été kidnappés, lors de leur retour ou de leur voyage, ou bien aux points de contrôle établis par les mercenaires dans les zones occupées pour les mettre ensuite en prison sans accusations, ni justification légale quelconque. Même après avoir dépassé la période légale, ils n'étaient pas libérés, ce qui est considéré comme violation flagrante aux règles et dispositions du droit international humanitaire et des droits de l'homme.
68. Les rapports humanitaires confirment que ces arrestations, détentions ou kidnappages ont été faits par des mercenaires de la coalition et pour des raisons d'appartenance uniquement familiale ou régionale, et sans aucune accusation ni crime.
69. Les personnes kidnappées ont été exposées à toutes les formes odieuses de tortures physiques et psychologiques, pratiquées par les forces des pays de la coalition, et par leurs mercenaires. Dans de nombreux cas, les kidnappeurs en sont arrivés jusqu' à les surexploiter et à pratiquer le chantage sur leurs familles en demandant de grosses sommes en échange de libérer leurs proches kidnappés. D'autre cas, les personnes kidnappées étaient vendues par les mercenaires aux pays de la coalition, en particulier à l'Arabie saoudite, pour les échanger contre ses prisonniers militaires.
70. Fin décembre 2020 et début janvier 2021, des forces armées du parti de l'Islah, fidèles aux pays de la coalition, à Marib, ont enlevé huit femmes déplacées de leurs camps, devant leurs familles et leurs enfants, et les ont emmenées vers des destinations inconnues et des prisons secrètes. Plus tard, elles ont été transférées dans des lieux de détentions à l'intérieur de l'Arabie saoudite.
71. Samira Maresh, une femme yéménite enlevée par les mercenaires de la coalition, a été envoyée en Arabie Saoudite. L'enlèvement de femmes est regardé par les Yéménites comme vice majeur impardonnable; cet acte viole les principes de la charia islamique et contrarie les traditions et les coutumes tribales yéménites.

72. Plusieurs prisons secrètes et illégales ont été établies par les Emirats arabes unis dans les régions du sud qu'elles occupent, un grand nombre de Yéménites y ont été déposés, et les pires formes de torture physique et psychologique ont été pratiquées contre eux, et même le viol sexuel de certains d'entre eux par des dirigeants émiratis; tout cela a été confirmé par des rapports des organisations internationales.

Prisons (maisons de correction)

73. Les infrastructures pénitentiaires ont fait l'objet de bombardements directs par des avions de combat de la coalition causant des ravages et destructions à des degrés divers. Par ailleurs, les attaques terroristes - menées par Daech, al-Qaida et autres, contre des maisons de correction, dans les zones qu'ils contrôlent (Aden, Mukalla, Lahjj, Taiz, Radaa, Amran, al-Mahweet)- ont conduit au pillage et à l'incendie de toutes les machines, unités de soins et matériaux destinés à la réhabilitation dans toutes les prisons mentionnées.

74. Les conditions de vie des détenus se sont détériorées dans les prisons. De nombreuses prisons ne sont plus en mesure de fournir des services liés aux soins sociaux, sanitaires, éducatifs et de réadaptation, parce qu'elles manquent de ressources matérielles, endommagées par les attaques de la coalition d'agression. En outre, le service de santé et de soins psychologiques a été gravement touché et est devenu presque inexistant dans toutes les prisons qui ont été victimes d'agression. Ces prisons manquent même de médicaments et de soins de santé primaires que les institutions officielles ne peuvent y fournir en raison du blocus étouffant imposé au Yémen et de la suspension des services offerts par des acteurs communautaires internationaux.

75. En raison des difficultés de transport, de la vie chère, les familles sont incapables de rendre visite à leurs proches prisonniers, ce qui crée un sentiment d'isolement et un rejet de la société chez ces derniers, surtout les mineurs et les femmes.

76. Conformément aux lois nationales et aux conventions internationales, le statut juridique des détenus reste déficient pendant toute cette période. La plupart des affaires juridiques demeurent en instance à 90 %, en particulier celles relatives au meurtre et aux droits civils. L'agression de la coalition dirigée par l'Arabie saoudite en général et les complexes judiciaires et institutions pénales en particulier ont contribué à doubler le retard dans la prise de décision sur ces dossiers, restant en suspens.

Utilisation d'armes internationalement interdites par la coalition

77. Le Centre exécutif de déminage a révélé une statistique précise sur 8 types de bombes à sous-munitions utilisées au Yémen, et fabriquées par les États-Unis, la Grande-Bretagne et le Brésil.

78. Le Centre a révélé 13 types de bombes à sous-munitions qui ne donnent aucune information sur leur fabrication. Ces bombes ont été lancées sur plusieurs zones, en particulier sur des zones agricoles et fermes d'Al-Jar dans le gouvernorat de Hajja.

79. Le Centre confirme que les bombes à fragmentation découvertes dans différentes régions de la République du Yémen ont atteint plus de 3179 bombes à sous-munitions, et le nombre de victimes s'élève à plus de 1000 personnes, pour la plupart des enfants et des femmes. Ces victimes sont tombées alors qu'ils se trouvaient dans des zones agricoles.

80. Dans son rapport publié le 30 octobre 2015, Amnesty international a déclaré que la coalition avait utilisé des armes interdites et que des études scientifiques ont prouvé l'existence des traces de deux types de bombes à fragmentation découvertes dans des villes yéménites frappées par la coalition: sous-munitions de type BLU-97, bombe de type CBU-97 et une autre bombe plus sophistiquée dite CBU-105. Cette dernière diffuse de dizaines d'amorces et petites bombes atteignant une large zone (l'espace d'un stadium de football), qui parfois ne s'éclatent pas lors de son arrivée à terre mais constituent de menace et danger à long terme pour les gens passant par là.

81. "Les forces de la coalition dirigée par l'Arabie saoudite ont utilisé une variété d'armes à sous-munitions interdites au niveau international, de fabrication brésilienne, contre un quartier résidentiel de la région de

Saada, dans le nord du Yémen, blessant quatre personnes et laissant de dangereuses armes à effets secondaires dans les terres agricoles", a déclaré Amnesty International.

82. " La coalition des pays agresseurs a utilisé des missiles air-sol de fabrication britannique (BGM500/Hakim)", ont déclaré les deux organisations, Amnesty international et Human Rights Watch dans un rapport conjoint. Elles révèlent, dans une analyse, que des traces des missiles utilisés dans les sites visés sont identiques aux particularités de missile BGM500/ Hakim projeté de l'air.
83. Le 27 novembre 2020, les avions de combats de la coalition dirigée par l'Amérique, l'Arabie saoudite et les Emirats ont frappé une écurie de l'Ecole militaire avec une bombe de fabrication américaine, de type (GBU-39 / B Small Diameter Bomb). Il s'agit d'une bombe à guidage de précision pesant 250 livres, et les traces de la bombe trouvées sur le site visé indiquent que celle-ci est fabriquée par la société américaine (Eaglepicher-technologies). C'est une société américaine leader dans la fabrication de batteries.

Mauvais traitement des détenus yéménites dans les lieux de détention en Arabie Saoudite et dans le Yémen

84. Les pays de la coalition et leurs mercenaires ont pratiqué de nombreuses violations contre les prisonniers de l'armée et des comités populaires dans leurs prisons. Ces détenus ont vécu un traitement inhumain, voire indigne dans les lieux de détention. certains ont subi des tortures psychologiques et morales; d'autres ont été torturés, tués et trainés dans les routes de façon inhumaine.
85. Les agresseurs ont pratiqué de mauvais traitements contre les prisonniers de l'armée et des comités populaires, même en ce qui concerne leur droit aux soins médicaux: les conditions de vie appropriées et la prise en charge médicale dans les prisons dirigées par les pays de la coalition n'existent pas. C'est pour cela que les détenus sont exposés à des maladies infectieuses et privés même des médicaments qu'ils utilisaient avant leur détention.
86. Les prisonniers de l'armée et des comités populaires subissent d'énormes souffrances, et leur santé s'est dégradée en raison de la malnutrition et du mauvais traitement exercé par les mercenaires des pays de la coalition à leur encontre.
87. Ces détenus sont aussi privés de boire de l'eau.
88. Dans les prisons de la coalition, les détenus appartenant à l'armée et aux comités populaires n'ont pas le droit à pratiquer librement leurs devoirs religieux.
89. Les forces des pays de la coalition et leurs mercenaires ont utilisé toutes formes de torture contre les prisonniers: Torture physique et psychologique, intimidation, ainsi que des expressions de menace, telles que : « nous vous massacrerons, nous vous tuerons, nous vous brûlerons, nous vous jetteront du haut de la montagne ou du bâtiment, nous tuerons votre famille.»

Violations et crimes commis par la coalition contre les enfants du Yémen

90. Depuis le début des opérations militaires, plusieurs massacres brutaux ont été commis par les pays de la coalition contre les enfants du Yémen. Les statistiques préliminaires sur le nombre d'enfants victimes de la guerre montrent que 9% sont tombés lors des attaques directes et 66% lors des attaques indirectes.
91. Toutes les types d'opérations militaires effectuées par les pays de la coalition sur le Yémen ont fait que 10 millions d'enfants souffraient des troubles psychiques profonds ayant un impact négatif aujourd'hui sur leurs pensée, sentiment, attitude et rapport avec autrui. En mars 2021, environ 600 000 bébés prématurés nécessitent des soins et des couveuses pour survivre.
92. Entre 5 et 6 enfants meurent chaque jour. Et avec la fermeture d'au moins 232 unités de soins fournissant des services de santé, de vaccination et de nutrition, plus de 5,4 millions d'enfants seront confrontés au risque de maladies infantiles.

93. Les maisons et centres des mineurs et orphelins ont été touchés de manière directe et indirecte par toutes les pratiques et actes effectués par agresseurs. Certains établissements ont été détruits et d'autres fermés en raison d'attaques militaires menées par les pays de la coalition.

Violations et crimes commis par la coalition contre les femmes du Yémen

94. La femme yéménite a subi des crimes de tuerie, enlèvement et viol dans les régions occupées par l'Arabie Saoudite et les Emirats.
95. La femme yéménite se trouve privée de son droit à l'éducation et à la santé; elle souffre de l'insécurité alimentaire, de la maladie, de l'épidémie et de l'impact psychique dus à cette guerre, au blocus et au déplacement.
96. La peur et la panique suscitées par les attaques de la coalition constituent des éléments clés du processus d'avortement chez les femmes enceintes.
97. Les femmes yéménites ont été privées de leur droit à la prise en charge médicale. Les femmes enceintes accouchent dans des conditions de santé très difficiles, et certaines femmes perdent la vie à cause de complications de grossesse ou de maladies qui auraient pu être traitées si elles arrivaient à temps à l'hôpital.
98. Au Yémen, plus d'un million de femmes enceintes souffrent de malnutrition et plus de 144 000 sont exposées aux complications de grossesse et aux fausses couches car elles ne peuvent pas accéder aux installations médicales et aux services de santé, selon un rapport du Fonds des Nations Unies pour la population, publié en 2020.
99. Le Ministère de la santé signale dans son rapport de mars 2021 que 1,8 million de femmes souffrent de malnutrition, dont la moitié sont enceintes.

Réservoir flottant de Safer

100. Suite à l'accord relatif à la maintenance du réservoir flottant de Safer, le Conseil politique suprême et le gouvernement de Salut national de Sanaa ont alerté, le 20 mars 2021, les Nations Unies de continuer d'établir des conditions en dehors de l'accord. Ceci signifie clairement l'absence de vouloir y respecter, et donc ses inattentions à la pollution environnementale en cas de fuite du réservoir. L'ONU en porte toute responsabilité totale car elle ne met que de nouvelles conditions, voire d'obstacles illogiques dont le dernier est: les experts de l'ONU demande de "l'assurance de distance d'un cercle de demi six milles marins aux alentours du réservoir Safer", ce qui fait une condition de plus. Cela signifie l'inaptitude de l'ONU qui ne fournit que de services aux pays de la coalition uniquement pour l'inexécution de l'accord conclu.
101. La commission nationale, appartenant au gouvernement de Sanaa, chargée à l'exécution de l'accord de la maintenance urgente et de l'évaluation extensive de Safer, s'est exprimé de son engagement total à l'accord mettant l'accent sur la sureté de l'environnement maritime sur la Mer rouge. Elle en a, de même, appelé l'ONU de montrer le sérieux de l'exécution de cet accord sans déclenchement de l'inculpation ni de communiqués trompeurs.

SITUATION SECURITAIRE

102. Les régions du sud connaissent aujourd'hui de l'insécurité jamais vue auparavant. Des opérations d'assassinats, de meurtres, des explosions et des coupures de routes ont lieu tous les jours, ce sont de genre de pratiques ayant pour l'un des buts de la guerre de la coalition contre le Yémen, ce fut pour créer de l'anarchie et du désordre menant à la chute des institutions de l'Etat. De ces pratiques commises par les pays de la coalition sont :
- Soutenir le terrorisme et militariser les groupes et mouvements terroristes comme : Daech et Al-Qaïda parmi autres. Faire venir des éléments terroristes étrangers en but de déstabiliser la sécurité dans les gouvernorats;

- Echanger de rôles entre les deux régimes saoudien et émirati dans le soutien, voire financièrement, à des milices armées pour fournir de l'équipement militaire moderne ; ce fut pour but de provoquer et irriter de litiges entre alliance, entre milices à buts criminels.
- viser la sureté de la communauté yéménite par faire entrer de diverses sortes de narcotiques et stupéfiants et faire de la promotion à tout ce qui est interdit entre les gens, inciter ces derniers à en consommer surtout dans les régions bien fournies.
- Allumer le feu (litiges et assassinats) surtout à Shabwa par le biais de fournir de l'arme, voire de l'argent à la plupart de tribus en litige dans le but de distraire les gens de la demande d'une autorité locale. La coalition donne des instructions aux commandements sécuritaire et militaire de n'y pas se mêler pour mettre terme à tels litiges. Par cela, il devient facile aux pays de la coalition de faire passer ses objectifs et plans pour continuer à occuper petit à petit tous les gouvernorats de sud.

Situations dramatiques dans les deux gouvernorats (Socotra et al-Mahara)

103. Vu de la situation stratégique du gouvernorat de Socotra dans la Mer arabe donnant sur le passage maritime international liant entre les pays de l'Océan indien au monde entier, ceci fait top objet de convoitise pour que les pays de la coalition contrôlent entièrement sur toute la région de la corne d'Afrique et le golfe d'Aden des deux côtés est et ouest. Les EAU., étant un petit pays, jouent un rôle suspect, plus grand de son niveau, pour occuper aujourd'hui le gouvernorat de l'Archipel Socotra, loin des opérations militaires. De l'autre côté, l'Arabie saoudite pratique des actions d'agression et criminelles dans le gouvernorat d'al-Mahara. Elle y contrôle les accès, les plus importants, terrestres, maritimes et aériens, ainsi que les revenus économiques. Elle y pratique tout ce qui perturbe la région au niveau de la sécurité et de la sureté. Ces deux régimes Saoudien et Emirati font de l'agression et des actions criminelles aux niveaux de l'humanité, des mœurs, de société et d'économie dans ces deux gouvernorats, Socotra et al-Mahara. Des pratiques de genre:

- totalement contrôler les ports maritimes de Socotra, par la création de quelques bases et casernements et étendards militaires dans des parties de la région ; de même, le contrôle total sur l'activité de l'export et de l'import de toute sorte dans le gouvernorat.
- badiner et endommager les terrains du gouvernorat de Socotra connus comme le plus grand protectorat dans la région ; construire sur de vastes espaces sur la côte, c'est le cas du protectorat de Doksom ; gaspiller de rares oiseaux et d'autres êtres maritimes, ce qui s'est passé au protectorat Di-Homri ; également badiner dans l'environnement, de rares plantes et arbres bien connus au niveau botanique du monde entier : les EAU. ont déjà transporté le fameux arbre appelé Sang des deux frères pour les Emirats.
- viser et détruire les monuments historiques et archéologiques à Socotra, desquels La forteresse du Djebel Hawari.
- réaliser les convoitises de l'Arabie Saoudite qui atteint aujourd'hui à l'accès de la Mer arabe par le biais du territoire du gouvernorat d'al-Mahara, simplement pour y avoir accès pour exporter le pétrole saoudien.
- violer la souveraineté nationale et contrôler tous les accès de al-Mahara qui se trouve renfermée de ses alentours yéménites ; interdire, de même, les citoyen de se déplacer entre les communes, réprimer la liberté et l'expression, restreindre les protestations réclamant le mode de vie, mettre les obstacles devant l'activité commerciale et le passage des marchandises.
- soutenir les groupes terroristes extrémistes bien actifs dernièrement ayant de soutien direct par le régime saoudien, surtout par le Centre Salman et par la base militaire saoudienne à l'aéroport d'al-Ghaydha. Faudrait signaler que ces groupes font de danger réel pour la sécurité et la sureté de la région.

104. Suite à telles pratiques, le refus populaire augmente face à l'existence militaire saoudo-émiratienne dans les gouvernorats de sud ; les citoyens y demandent le dégageant de ces armées responsables de l'état de vie qui devient difficile pour les habitants. Désordre, assassinats, groupes armés, djihadistes, terroristes... en

voici l'état de la région. Les gens sont primés des services médicaux, de l'électricité, des eaux, des salaires ; la monnaie est détruite avec de l'inflation de prix. En un mot, les citoyens des gouvernorats de sud vivent aujourd'hui dans l'enfer des : pauvreté, famine et maladie.

CRIMES & VIOLATIONS

105. Six ans se sont écoulés depuis le début des attaques militaires de la coalition de guerre contre le Yémen, au cours desquels les pires crimes et violations ont été commis contre des civils et des biens de caractère civil. Au seuil de la septième année de l'agression, les pays de la coalition continuent de lancer des raids aériens, des bombardements directs et des attaques aveugles contre les zones peuplées, les installations vitales et lieux civils dans différents gouvernorats de la République du Yémen. Ces attaques ont fait des victimes entre tués et blessés, dont des femmes et des enfants.
106. Les pays de la coalition et leurs mercenaires, basés à Hodeïda et aux alentours, continuent à violer l'Accord de Stockholm. Ils ont intensifié leur vol sur la ville de Hodeïda et ses districts en ciblant directement de nombreuses installations vitales par des frappes aériennes. Ils ont aussi bombardé avec des armes lourdes et tirs de mortiers, les maisons des civils. Cependant, les représentants de l'ONU, à Hodeïda, assistaient à ces violations sans prendre de mesures nécessaires contre eux.
107. Les restrictions abusives établies par les pays de la coalition sont toujours en vigueur: interdiction d'accès pour les bateaux chargés des articles basiques à la vie des yéménites, alimentation, médicaments, essence et gaz cuisinier. Les bateaux sont interdits d'avoir accès au port de Hodeïda, malgré leur inspection effectuée par les Nations Unies qui restent impuissantes face à l'intransigeance de la coalition.

STATISTIQUES

Statistiques de victimes des crimes et des violations des pays de la coalition sous commandement saoudo-émirati, depuis cinq ans de guerre contre le Yémen (26 Mars 2015 – 26 Mars 2021)								
10,882	Mort		3,821	Mort		2,394	Mort	
19,498	Blessé		4,183	Blessé		2,815	Blessé	
Morts			TOTAL			Blessés		
17,097			43,593			26,496		

Statistiken der Zerstörten und Beschädigten Einrichtungen in den Letzten 6 Jahren Aufgrund der Verbrechen der von Saudi-Arabien Angeführten Koalitionsländer Gegen den Jemen Vom (26 März 2015 – 2021)



CATASTROPHE HUMANITAIRE AU YÉMEN: HONTE À L'HUMANITÉ

108. D'une part, les Nations Unies et leurs diverses organisations fermaient les yeux devant ce que le peuple yéménite subissait au cours des six dernières années, et d'autre part, elles décrivaient le Yémen, dans de nombreux rapports, comme la pire catastrophe humanitaire de l'ère moderne. La communauté internationale sait que la situation catastrophique au Yémen est causée par les actions et les pratiques des pays de la coalition, qui ont commis les crimes les plus odieux, notamment le meurtre direct et la destruction systématique des biens de caractère civil. Ces pays agresseurs ont aussi imposé un blocus complet et des restrictions arbitraires qui ont conduit à la famine des civils, dont des millions (en particulier des enfants et des femmes) ont atteint le cinquième stade de famine et de malnutrition aiguë.
109. Pendant six ans, les pays de la coalition et leurs mercenaires ont commis les crimes les plus odieux et des violations graves contre le Yémen et son peuple, en ciblant des lieux peuplés tels que maisons, lieux de cérémonie funéraire, de mariages, des marchés et d'autres, suite aux rapports décrits et publiés à plusieurs reprises et systématiquement par les Nations Unies par l'intermédiaire de ses organes et organisations comme des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité. Les rapports publiés par les organisations des Nations Unies ont décrit ces violations répétées par la coalition comme crimes de guerre et crimes contre l'humanité.
110. Dans le tableau suivant, nous citons les crimes les plus graves commis par les pays de la coalition contre le Yémen et son peuple en six ans:

Régions bombardées	Gouvernorat	Commune	Date du bombardement	Hommes Victimes	Femmes Victimes	Enfants Victimes	Total victimes	Enfants Blessés	Femmes Blessés	Hommes Blessés	Total Blessés	Total Victimes
Quartier Al-Hamadi	Taïz	Salah/Algomla	2021-03-04	3			3	17		1	18	21
Al-Mansour Salle de cérémonie	Hodeïda	Alhawk/ rue de l'aéroport	2021-01-01	1		4	5			4	4	9
Explosion d'une bombe à sous-minutions	Marib	Surwah/Wadi Hubab	2020-10-01	1			1	2	1		3	4
Maison du citoyen: Abdulaziz Al-Musbahi	Hodeïda	Al-hwak/cité d'Ameen Moqbel	2020-09-26	2			2	1	2		3	5
Station-service de Tariq AL-NAJAR	Marib	Mahyleh/ Wadi Al-hamra	2020-09-13	1		3	4	1		1	2	6
Explosion d'une bombe à sous-minutions	Marib	Harib algramish/bni Rabih	2020-08-07	2			2	2			2	4
Citoyens, voyageurs sur la route	al-Jawf	Khab et Shaf/Haradh	2020-08-06	7		1	8	6	3	1	10	18
Ferme: propriété civile	al-Dhalaie	Qatabah/Alqarn et Shalil	2020-08-04		1	1	2	3	1	2	6	8
Explosion d'une bombe à sous-minutions	Marib	Harib algramish/Alhazm	2020-07-27	4			4	2			2	6
Maison du citoyen: Naji MUREI	al-Jawf	Al-hazm/al-masaefa	2020-07-15	7	2		9	2	1		3	12
Maison du citoyen: Naif Muqli	Hajja	Wahsha/Rid Al-aql	2020-07-12	7	2		9	2	1		3	12
Quartier résidentiel d'Al-Makash	Saada	Al-Safra/al-Maqash	2020-07-01	1	1		2	4	2		6	8
Ferme du citoyen: Muqbel AL-JAMALI	Sanaa	Bni Matar/al-subaha	2020-06-10					4	1	1	6	6
Voiture d'un citoyen bombardée sur la route	Saada	Kutaf/al-Aqiq	2020-06-10	1		2	3					3
Maison du citoyen: Suleiman AL-NASHERI	Hajja	Abs/al-Jar	2020-05-07	1		2	3	3	1		4	7
Maison du citoyen: Abdullah Sufian	al-Dhalaie	Qataba/Shalil	2020-04-20	2			2	2	1		3	5
Maison du citoyen: Mohamed AL-SUFI	Taïz	Al-Taïzia/Wadi Hanesh	2020-04-19	2	1		3			1	1	4
Maison du citoyen: Mubark HUSSEIN	Saada	Razeh/al-Jumaymah	2020-04-04	2	1	1	4					4
Maison du citoyen: Ahmed UQBI	Saada	Al-dhaher/village Bieur	2020-04-03	3			3	1			1	4
Maisons d"Adel Al-adimi et de Huba Mossa	Hodeïda	Al-hali/Quartier Al-Wahda	2020-03-26	1		1	2	1	2	2	5	7
Maison de Hahya Khadamish	Hodeïda	al-Tuhayta/alsayq	2020-02-21		1		1	2	1	2	5	6
Quartier d'al-Shuhada	Hodeïda	Al-hali/7 yunyou	2020-02-16					6		1	7	7
Maisons des Khafrans et des Al-Afens	al-Jawf	Al-Maslob/al-hayja	2020-02-15	27	6	2	35	18	1	4	23	58
Maison du citoyen: Khaled Hussein Mahrous	Sa'adah	Sahar / Bani Moath	2020-01-03		1	2	3	1			1	4
Endroit d'immigrés africains- Souk Al-Raqw	Saada	Manbah	2019-11-27	2		10	12	2	3	17	22	34
Etablissement des détenus- Fac.de communauté	Damar	Damar-ville	2019-09-01	15		127	142	5		50	55	197
Car transportant élèves- Souk Dhahayane	Saada	Majaz	2018-08-09	45		8	53	58		21	79	132

Régions bombardées	Gouvernorat	Commune	Date du bombardement	Hommes Victimes	Femmes Victimes	Enfants Victimes	Total victimes	Enfants Blessés	Femmes Blessés	Hommes Blessés	Total Blessés	Total Victimes
Souk de poisons (cibl�)	Hodeidah	Al-Hali	2018-08-02	6	5	44	55	14	1	120	135	190
Noces- Bani-Qays	Hajja	Bani-qays-Al-Tour	2018-04-22	10		17	27	45		44	89	116
Prison des d�tenus- Suret� G�n�rale	Sanaa-capitale	Sho'oub	2017-12-13	9			40				67	107
Fonduq et magasins6 Souk Al-Layl	Saada	Sahar	2017-11-01	2		27	29	12		17	29	58
Bateaux transportant 162 immigr�s somaliens	Hodeidah	Al-Doraihemy	2017-03-17	9	10	25	44	15	12	68	95	139
Prison-al-Zaidya	Hodeidah	Al-Zaidya	2016-10-29			64	64			40	40	104
Grand-Hall – Deuil Al-Royaishan	Sanaa-capitale	Al-Sabiyine	2016-10-08			193	193	20		870	890	1083
Souk Al-Honoud	Hodeidah	Al-Hawak	2016-09-21	7	4	21	32	13	5	56	74	106
Piocheur d'eau art�sien- Bait-Saadane	Sanaa	Arhab	2016-09-10			27	27			80	80	107
Souk Al-Khamiss Al-Shaabi	Hajja	Mastebaa	2016-03-15	20	1	99	120			44	44	164
Hospital M�decins Sans Fronti�res	Saada	Razeh	2016-01-17			1	1				0	1
Hospital M�decins Sans Fronti�res	Saada	Razeh	2016-01-10			4	4			12	12	16
Bateaux de p�cheurs-�le Oqban	Hodeidah	Al-Doraihemy	2015-10-22			147	147			85	85	232
Maison/Mohammed Saleh Ghoba- Tente nocessanaban	Damar	Mayfaa-Ans	2015-10-07	22	13	14	49	17	8	45	70	119
Souk Al-Maqnaa-Manbah	Saada	Manbah	2015-10-01	32	2	62	96			35	35	131
Cite d'ouvriers-Station d'�lectricit�-Mokha	Taiz	Mokha	2015-07-24	23	19	83	125	25	32	93	150	275
Souk shajee-Zabid	Hodeidah	Zabid	2015-05-12	5	7	104	116	11	4	65	80	196
Demeures civiles-Bombe Nogom	Sanaa-capitale	Azal	2015-05-11	4	8	79	91	36	16	389	441	532
Demeures civiles-Bombe Attane	Sanaa-capitale	Al-Sabiyine	2015-04-20	3	2	115	120	34	20	593	647	767
Usine de fer-Aden	Aden	Al-Tawahi	2015-04-12			12	12				0	12
Camp Al-Mazraq pour les d�plac�s	Hajja	Haradh	2015-03-30	6	3	33	42	7	11	42	60	102
Car civil-Aden	Aden	Al-Tawahi	2015-03-30			20	20			21	21	41
Maison Al-Hobaishy et Solaimane	Sanaa-capitale	Bani-al-Hareth	2015-03-26	14	8	10	32	12	20	71	103	135